

fonctionnaires  
et ouvriers de l'état

N° 320 - Octobre 2024 - 1 €

# F O F E



## PROJET DE LOI DE FINANCES 2025

MINISTÈRE  
DES ARMÉES



# FO DÉFENSE

[www.fodefense.fr](http://www.fodefense.fr)  
[www.fodefense.com](http://www.fodefense.com)



La Macif,  
c'est **vous.**

# Les délégués Macif la voix des sociétaires

La Macif, acteur historique de l'Économie Sociale et Solidaire, a su démontrer qu'il était possible de conjuguer performance économique et utilité sociale. Elle est construite sur une organisation démocratique, fondée sur une économie humaine, solidaire et responsable.

## → Les délégués, représentants des sociétaires Macif

Fière de son modèle mutualiste, elle compte en son sein **1108<sup>(1)</sup> délégués élus par l'ensemble des sociétaires**. Délégués nationaux ou de proximité, les délégués contribuent à un modèle d'entreprise démocratique, qui place le projet économique au service du projet humain et du progrès social.

Les délégués nationaux participent à la gouvernance de la Macif, notamment par leur **vote lors de l'assemblée générale**. Ils portent au plus haut niveau la voix des sociétaires et agissent sur les grandes orientations de la Macif.

Les délégués de proximité animent la **vie mutualiste dans les territoires**. Ils sont à l'écoute des sociétaires pour faire remonter leurs besoins.

## → Aux côtés des sociétaires dans les territoires

Tous les délégués se portent également volontaires pour mettre en place des **actions mutualistes concrètes**, en lien avec les attentes des sociétaires de leur territoire. Ils proposent ainsi des initiations aux gestes qui sauvent, des ateliers de prévention routière, des actions de sensibilisation aux accidents domestiques ou encore à l'éducation budgétaire.

Les délégués s'engagent pour protéger et soutenir les sociétaires qui font face à une situation de vie difficile :

- en les accompagnant avec le service **Macif Solidarité Coups Durs**<sup>(2)</sup>,
- en leur proposant des dispositifs de solidarité tels que la **Prestation solidarité chômage**<sup>(3)</sup> ou le **Fonds de Solidarité**<sup>(4)</sup>.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

**Protéger les adhérents, encourager et sécuriser l'action militante, aider au développement de l'organisation** telles sont les traductions concrètes du partenariat entre la Macif et FO.

Grâce à des contrats sur mesure pour tous les adhérents FO à jour de leurs cotisations :

- **Protection de l'adhérent ;**
- **Protection Juridique Vie Professionnelle ;**

(1) Chiffre au 27/04/2021, date de promulgation des élections 2021.

(2) Macif Solidarité Coups Durs est un service d'accompagnement à distance offert aux sociétaires proposant un soutien et des conseils lors de difficultés financières ou familiales.

(3) Prestation soumise à conditions et non rétroactive réservée aux sociétaires de la Macif.

(4) Attribution possible d'un secours exceptionnel aux sociétaires Macif, après étude du dossier, par le Fonds de Solidarité Macif qui relève d'une commission régionale d'évaluation et d'attribution composée de délégués.

**MACIF** - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier - 79000 Niort.



## FACE AUX DÉFIS : ENSEMBLE POUR AGIR ET CONSTRUIRE L'AVENIR

Après six mois d'exercice, ou plutôt de mandat, cette Fédération est en ordre de marche après son profond renouvellement.

Qu'il s'agisse des syndicats nationaux, des camarades des différents CSA, des camarades des secteurs industriels et de l'IGESA, du Bureau Fédéral Général, etc., l'élan impulsé par le Congrès de Pau est bien là et les camarades investis dans les divers mandats sont motivés, car ils ont, chevillé au corps, le principe de défendre partout la justice sociale. Et pourtant, les raisons de se démotiver ne manquent pas ! Le nouveau gouvernement, avec son trop grand nombre de sorties dans la presse, continue de taper sur la Fonction publique.

Mais être syndicaliste à FO, c'est ne jamais se résigner et donc continuer sans relâche à défendre les agents, comme l'ont d'ailleurs toujours fait nos prédécesseurs. C'est dans cet état d'esprit que la Fédération a pris l'initiative de faire une lettre ouverte au ministre des Armées.

Ce contexte ne nous empêche pas de travailler, de revendiquer, bien au contraire ; les sujets existent et l'une des priorités de la Fédération est la PSC. Nous vous avons informés au fil de l'eau par nos communications, nous avons mis en place une adresse dédiée (FAQ) à vos remontées de terrain, afin de mieux cerner les problématiques des agents. Un document interne (PPT) mis à la disposition de nos délégués et notre camarade Erwan disponible pour répondre aux questions des délégués et à la FAQ. Une lettre vers le DRH-MD exprimant notre volonté de voir améliorer le dispositif tarifaire pour les familles... Nous mettons tout en œuvre pour que ceux d'entre vous qui n'êtes pas gagnants financièrement avec la PSC soient défendus.

Certes, toutes les organisations syndicales ont signé ce protocole PSC dont le principe est pour l'ensemble des agents de bénéficier d'une couverture de qualité reposant sur le principe de solidarité. Le coût des cotisations des ayants droits est malheureusement pénalisant pour le reste à vivre des familles, et nous souhaitons l'amélioration concrète de ce sujet. Le ministère semble être sensible à nos arguments, maintenant qu'il nous fasse des propositions à la hauteur !

Autre dossier important qui touche les 64 000 agents de ce ministère : la négociation sur les accords-cadres « temps de travail » ministériels, un gros travail déjà bien avancé avec l'aide de notre maillage territorial.

Nous avons informé l'administration que cet accord, qui a presque un quart de siècle, mérite d'être revu, mais pour FO sous deux conditions : pas à marche forcée et avec le seul but d'y voir des avancées sociales.

Quand nous observons qu'à ce stade des négociations, rien que l'élargissement du déploiement des horaires variables semble compliqué, sans compter la problématique des « écrêtages (le -2 +5) »...

La Fédération sera pugnace sur la problématique du dépassement du temps de travail. Pour FO les agents du ministère ne sont pas des bénévoles, y compris les « cadres ». Ce temps de travail des agents, qui passe sous les radars d'un outil moderne et adapté, masque bien souvent le problème récurrent des effectifs. Les dérives du temps de travail pour les télétravailleurs est également un sujet pour notre Fédération.

Plus globalement, et c'est un sujet central pour la Fédération, nous avons à faire face à de nouvelles coupes dans les effectifs du Soutien, manœuvres incompréhensibles dans cette instabilité géopolitique inquiétante.

FO tire la sonnette d'alarme des effectifs, et de l'équation à résoudre entre les suppressions de postes et les possibilités de reclassement des agents concernés.

L'autre sonnette d'alarme est plus large : la Fonction publique est devenue depuis 30 ans la variable d'ajustement des dépenses publiques, privant les citoyens de l'accès aux services de moins en moins « de proximité ».

Certes, les citoyens ne semblent pas s'émouvoir des suppressions de postes au Minarm, mais nos missions au service de la défense nationale sont liées à la capacité des services de soutien.

Les agents publics ne sont pas une « ressource humaine », ils sont ceux qui appliquent au plus près des citoyens les politiques publiques.

Pour FO, la Fonction publique est garante de l'égalité des droits et des citoyens. Elle assure la neutralité du service rendu et porte les principes républicains de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité.

Pour FO, la position est claire, le Service public n'est pas à vendre, le statut non plus, ni même les ouvriers de l'État qui sont toujours le seul statut permettant de répondre à de nombreuses missions. Pas de république sans Fonction publique sous statut ! Le PLF, s'il est adopté en l'état, est une attaque pour les agents publics, et serait de plus en totale contradiction avec des communications tous azimuts sur l'attractivité et la fidélisation.

La première commission exécutive fédérale de ce mandat sera l'occasion d'aborder ces sujets, de pratiquer le débat contradictoire, de mettre les idées sur la table et de prendre les bonnes décisions. Plus que jamais, nos instances doivent se réunir et être porteuses de revendications, de perspectives d'espoirs et d'initiatives.

Plus que jamais : pas de République sans Service public !  
Pas de ministère des Armées sans ses personnels civils !



MOHAMED ALI  
**ANFIF**

Secrétaire général UFSO

## VOUS AVEZ-DIT ATTRACTIVITÉ ?



Dans le cadre de la loi de programmation militaire (LPM) et de l'affichage des 413 milliards d'euros pour la période 2024-2030, le personnel civil des Armées en général et les ouvriers de l'État en particulier ne voient que très peu les retours positifs de cette LPM.

Alors même que le Premier ministre a présenté le 10 octobre 2024 le Projet de Loi de Finances (PLF) pour 2025, le constat est donc amer : les agents de l'État passent à la caisse du « quoi qu'il en coûte ».

Pour FO Défense le sujet de l'attractivité et du recrutement des ouvriers de l'État au sein du ministère des Armées est devenu une question cruciale, tant pour les personnels en poste que pour les futurs candidats.

Il est de notre devoir de souligner l'importance de cette catégorie de travailleurs essentiels aux employeurs du ministère des Armées (Minarm), tout en dénonçant les difficultés croissantes que rencontre le ministère pour attirer de nouveaux talents.

Nous n'avons eu de cesse de rappeler ces derniers mois à l'administration que les ouvriers de l'État bénéficient d'un statut particulier, avec des garanties solides en termes de droits sociaux, de formation professionnelle, de prise en compte des risques, d'évolution de carrière et que c'est un atout également pour attirer des talents qu'ils soient en sortis des écoles ou issus du secteur privé.

Cependant, nous constatons aujourd'hui une érosion progressive

de ces avantages. Les réformes successives, souvent dictées par des logiques budgétaires : LOLF en 2001, RGPP en 2007 MAP et Action Publique 2022 ont contribué à affaiblir l'attractivité de ce corps de métier qui bien souvent a fait l'objet de « ciblage statutaire » pour les déflations.

Le manque de perspectives d'évolution et la dégradation des conditions de travail sont devenus des obstacles majeurs pour attirer des candidats qualifiés !

Pour FO Défense les métiers d'ouvriers de l'État dans les armées qui nécessitent des compétences spécifiques et pointues doivent être revalorisés !

Qu'il s'agisse de la maintenance des équipements, de la logistique, de soutien ou encore de la construction d'infrastructures militaires, ces professionnels jouent un rôle vital dans le bon fonctionnement des forces armées.

Ce constat est également fait par les grands employeurs ! Pour FO Défense il n'est pas acceptable de faire le constat que les ouvriers de l'État sont de plus en plus perçus comme peu attractifs. Il n'est pas acceptable que les jeunes ouvriers

qualifiés préfèrent souvent se tourner vers le secteur privé, où les rémunérations sont plus compétitives et les perspectives de carrière plus attrayantes et bien souvent dans des secteurs concurrentiels aux activités du Minarm.

Le constat est alarmant : si les concours et les recrutements ne permettent plus de pourvoir les postes vacants, le Minarm met en péril la pérennité de certains services !

Ce constat est exacerbé par l'accroissement du vieillissement atteignant en 2023 plus de 49 ans <sup>(1)</sup> de la population ouvrière en poste.

Sans une politique ambitieuse pour revaloriser ces métiers, le risque est grand de voir certaines missions critiques souffrir d'un manque de main-d'œuvre qualifiée et c'est déjà le constat chez certains employeurs !

Pour FO Défense il est impératif que le ministère prenne des mesures fortes pour redorer l'image des ouvriers de l'État. Il est nécessaire de revaloriser les salaires et de redonner du sens aux parcours professionnels. La mise en place de formations continues adaptées aux évolutions technologiques, ainsi que la reconnaissance des qualifications



Assemblée générale du syndicat FO BdD Draguignan, le 30 mai 2024.

acquises, sont des leviers essentiels pour motiver les ouvriers en poste et attirer de nouveaux talents.

FO Défense revendique également une meilleure communication sur les métiers auprès des jeunes en formation, afin de leur faire découvrir les nombreuses opportunités qu'ils peuvent offrir.

Enfin, il est crucial que Le Minarm montre l'exemple en garantissant des conditions de travail dignes et respectueuses des droits de chacun. Sur ce dernier point il est plus que nécessaire que des réponses positives soient apportées au traitement du dossier des Travaux Insalubres



Réunion d'information à la BdD de Cherbourg, le 26 juin 2024.

Pour l'Union Fédérale des Syndicats d'Ouvriers (UFSO), il est temps pour le Minarm d'agir pour sauvegarder ces métiers et assurer un avenir durable à notre outil de défense.

Nous continuerons de porter haut et fort ces revendications auprès des autorités, dans l'intérêt de l'ensemble des personnels ouvriers de l'État, chefs d'équipe, TSO et dans l'intérêt du bon fonctionnement de nos forces armées.



Réunion du bureau UFSO.

(1) Source Rapport Social Unique 2023.



SANDRINE  
COUET

Secrétaire générale SNPAD

## UNIS DANS L'ACTION

# LA FORCE DE NOS ADHÉRENTS !

Depuis le congrès d'avril 2024, le SNPAD s'est engagé dans un plan d'actions dynamiques au service de nos adhérents.

Porté par une équipe déterminée, notre bureau national affiche un véritable esprit revendicatif. Une équipe qui joue un rôle essentiel dans le fonctionnement et l'efficacité de notre organisation, contribuant ainsi à une prise de décision éclairée. Ce bureau est composé de véritables militants, dotés d'expertises diversifiées et complémentaires.

Cette diversité de compétences permet non seulement d'enrichir les réflexions collectives, mais aussi de répondre aux besoins de nos adhérents.

Au cœur de nos priorités l'octroi du CTI dit « Ségur social » pour les *Conseillers techniques de service social* (CTSS) et les *Assistants de service social* (ASS) du ministère des Armées.

Suite au refus de la DRH-MD et ce malgré nos différentes sollicitations, un recours auprès du Conseil d'État a été déposé. Ce recours est une nécessité afin de garantir les conditions de travail décentes, et une reconnaissance de la profession.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté de faire entendre leur voix, et de revendiquer leur droit qui leur est dû.

N'oublions pas que les ASS et CTSS jouent un rôle essentiel dans le soutien et l'accompagnement des ressortissants du ministère des Armées. Leur investissement personnel et professionnel témoigne d'une volonté d'améliorer les conditions de vie des agents qu'ils soutiennent.

Cet article vous est dédié, membres et adhérents du SNPAD.

Vous constituez le cœur même de notre syndicat, sans lequel notre existence ne pourrait être justifiée.

Chacun d'entre vous apporte sa voix, mais aussi ses idées et ses préoccupations, indispensables à notre représentation collective.

En tant qu'organisation syndicale, il est de notre devoir de rester cohérents dans nos actions et nos engagements et d'être attentifs aux revendications de chacun.

C'est grâce à cette écoute active et cette solidarité que nous pouvons défendre efficacement les intérêts de toutes et tous.

Chacun d'entre vous est un pilier de notre mission, et votre implication est essentielle à la pérennité et à la force de notre syndicat.

Ensemble nous poursuivons notre mission avec détermination et solidarité, car chaque action compte pour faire avancer nos revendications et améliorer nos conditions de travail.

Restons unis et engagés dans notre combat !

**FO DÉFENSE**  
**TRAVAILLEURS SOCIAUX**  
**ASS CTSS**

**LE REFUS DU SÉGUR SOCIAL UN GOÛT AMER POUR LES TRAVAILLEURS SOCIAUX DE L'ASA**

Que représente le Ségur ?  
241 € brut/mois soit 197 € net/mois de Complément de Traitement Indiciaire (CTI) comptant pour la retraite

FO vous défend depuis la parution des décrets en 2022 permettant l'octroi du Ségur

Les deux saisines officielles auprès de la DRH-MD se sont soldées par des fins de non-recevoir

La DRH-MD ne donne aucun argument valable à ce refus

FO poursuit le combat pour la défense de vos intérêts

**LES PRINCIPALES MESURES DE LA RÉOLUTION DE FO DÉFENSE POUR LES ASS ET CTSS LORS DU CONGRÈS DE PAU - 2024**

**Feuille de route pour les 4 ans à venir**

- La fin de l'iniquité avec l'octroi du CTI dit « ségur social » aux ASS et CTSS des attachés
- La reconnaissance de l'expertise des travailleurs sociaux : parité des grilles indiciaires avec celles des corps des attachés (par la voie de détachement et d'intégration directe)
- Dans le cas d'une situation d'épuisement professionnel, après décision d'incapacité par la médecine de prévention, faciliter le glissement dans le corps administratif de même niveau (AAE)
- Le suivi, en lien avec la Fédération Générale des Fonctionnaires FO, du projet de revalorisation indiciaire des travailleurs sociaux de la Fonction publique de l'État
- Le déploiement des horaires variables pour l'ensemble des CTAS
- La réflexion sur le dispositif des « astreintes »

**ON A BESOIN DE VOUS. ENSEMBLE NOUS SERONS PLUS FORTS !**

Contact : fodef.filiere.sociale@laposte.net

## MÉDAILLE D'HONNEUR DU PERSONNEL CIVIL

*Le premier Bureau national nous a permis de mettre à l'honneur Pascale, notre secrétaire technique, en lui remettant la médaille d'honneur du personnel civil.*

*Son implication, son professionnalisme ne sont plus à démontrer.*

*Un grand merci à elle, pour son aide précieuse au quotidien !*

# NOS ADHÉRENTS ONT LA PAROLE

« Bonjour Manuela,

• **Quel est ton parcours professionnel ?**

Bonjour,

Après avoir obtenu mon BEPC, BEP de comptabilité ainsi que mon BAC Pro en comptabilité, je me suis orientée vers la Gendarmerie nationale en tant que gendarme adjoint volontaire (GAV) à Malakoff au bureau recrutement puis en COMGEND de Guyane.

Puis j'ai passé le recrutement sans concours de MINARM en octobre 2007 avec une prise de poste en mars 2008 à la DGA (gestionnaire RH fonctionnaire + secrétaire assistante) en Métropole.

Ensuite une mutation vers le SGA/SDPRHF/BGAP (gestionnaire RH + HQTIME) en 2014 puis au SPAC/SDGPAC en 2017 (gestionnaire mobilité).

• **Quelles sont les principales raisons qui t'ont poussées à adhérer à FO ?**

Je vais être très honnête sur cette question, j'ai eu une problématique concernant ma carrière je me suis retrouvée à ne pas être titulaire la première année donc repartie pour un an de stage dans une autre direction à ma demande.

Puis ensuite un demi refus après cinq ans à mon poste sur une mobilité, une collègue active au syndicat ne trouvait pas cela normal et du coup elle a dû parler de mon cas à FO qui a dû sûrement intervenir sur ma situation car je fus mutée de suite.

• **En quoi notre syndicat correspond le mieux à tes attentes et tes besoins ?**

Je pense que FO essaie vraiment au mieux d'être très proche des agents quel que soit leur problématique sans pour autant qu'ils soient adhérents.

Le conseil qu'elle apporte va parfois au-delà de la demande. La clarté des explications, les informations transmises sont toujours en adéquation avec les réglementations.

Humbles dans vos convictions et pour ma part, je trouve ça très plaisant.



• **Quelles actions concrètes notre syndicat a-t-il entrepris pour défendre les droits et intérêts des agents selon toi ?**

La revalorisation de l'IFSE, le CIA, les divers accompagnements, lors des CREPS, mutations, les conflits agent/supérieur, l'avancement, etc.

• **Quels sont selon toi, les principaux défis auxquels les agents doivent faire face aujourd'hui ?**

Mutation, CREP, revalorisation IFSE, CIA, FDP ainsi que les rapports agent/supérieur, avancement.

• **Quels seraient tes conseils ou recommandations pour renforcer l'impact et la représentativité de notre syndicat au sein du MINARM ?**

Rester toujours à l'écoute, être attentif au mal-être des agents, être de bon conseil, bien orienter sur d'éventuelles décisions à prendre, mais également un recadrage subtil et compréhensif.»

« Bonjour Étienne,

• **Peux-tu nous parler de ton parcours professionnel ?**

J'ai été recruté dans l'armée de Terre à l'École d'Application de l'Artillerie à Draguignan en tant qu'élève sous-officier d'active, le 1<sup>er</sup> octobre 1981.

Après avoir accédé au grade d'adjudant-chef, j'ai mis un terme à ma carrière militaire en 2005 pour intégrer la Fonction publique en tant que secrétaire administratif.

• **Quelles sont les principales raisons qui t'ont poussées à adhérer à FO ?**

L'avancement pour le grade de SACE.

• **En quoi notre syndicat correspond le mieux à tes attentes et tes besoins ?**

Je suis resté fidèle à FO car les délégués déploient une excellente communication avec les agents, ils sont très disponibles et donnent de bons conseils.

• **Quelles actions concrètes notre syndicat a-t-il entrepris pour défendre les droits et intérêts des agents selon toi ?**

Conseils au cours de la période des CREP. Informations concernant la gestion des jours de congés (CA, RTT, CET...). Informations concernant les droits des familles, la réforme des retraites, la convention signée avec la mutuelle Harmony, et de nombreux autres sujets pratiques liés à la vie professionnelle ou privée.

• **Quels sont selon toi, les principaux défis auxquels les agents doivent faire face aujourd'hui ?**

L'adaptation aux réorganisations perpétuelles des services et aux processus de plus en plus complexes dans le travail quotidien créent un contexte particulièrement anxiogène pour de nombreux agents, certains ont de grandes difficultés à s'adapter à leurs conditions de travail.

Aujourd'hui, le principal enjeu pour les agents est donc de gérer au mieux le stress généré par ces instabilités.»



GRÉGORY  
RAFFINI  
Secrétaire général SNPTP

## TRÊVE ESTIVALE, VRAIMENT ? POUR QUI ?

L'été 2024, marqué par les Jeux olympiques et paralympiques, fut une période festive et sportive, avec des moments historiques célébrant des athlètes méritants. Nos collègues du ministère étaient également présents en nombre, renforçant cet événement exceptionnel.

Cependant, cet immense succès n'aurait jamais été possible sans les milliers de personnes travaillant dans l'organisation, dont de nombreux agents du ministère, qui, eux, sont restés dans l'ombre, loin des projecteurs. Une fois de plus, ce rôle de soutien reste en dehors des feux de la rampe.

Les mesures financières mises en place pour indemniser ces agents, qui n'ont pas pu poser leurs congés comme les autres, étaient-elles suffisantes ? C'est une question légitime. Les compensations proposées semblent bien maigres face à l'ampleur des efforts fournis.

Certes, la période estivale a été calme sur la scène ministérielle. Si calme que la filière technique a été zappée, laissée de côté. Cette filière ne faisait pas partie du sommaire du « cahier de vacances ». Peut-on vraiment parler d'inégalités de traitement pour les agents techniques ?

Peut-être. Mais les faits sont là : les restrictions budgétaires repoussent les mesures catégorielles, creusant davantage le fossé entre les différentes catégories de personnel. L'individualisme prend le pas, attisé par des régimes indemnitaires distincts.

Nos agents techniques sont-ils moins méritants que les autres catégories ?

Doit-on y voir une stigmatisation d'une population qu'on semble vouloir exclure ? Ce n'est pas de cette manière que le ministère atteindra ses objectifs de motivation, dans le cadre de l'ambition fidélisation (360). Bien que des mesures devraient être appliquées d'ici la fin de l'année, elles ne représentent pas une véritable avancée financière. Ce ne sont que des pansements temporaires, qui apportent un peu de réconfort, mais qui ne résolvent en rien les problèmes de pouvoir d'achat.

Et ce problème budgétaire ne s'arrête pas aux personnels techniques. Prenons un autre exemple : les retards dans les signatures de contrats pour les apprentis, qui sont pourtant nos travailleurs de demain. Cette situation n'augure rien de bon pour la formation des jeunes étudiants, pourtant cruciale pour l'avenir de notre institution.

Finalement, nous sommes une fois de plus spectateurs d'un podium inédit, dont le grand trio gagnant est la faible rémunération, le gel du point d'indice, et l'absence de mesures sociales dignes de ce nom.

Noël approche à grands pas, et nous ne manquerons pas de rédiger notre plus belle lettre de revendication aux personnes idoines.

Bref, en cette rentrée, plusieurs dossiers restent sur la table. Nous devons être présents pour défendre nos droits, porter haut et fort nos revendications, et lutter pour préserver des conditions de travail qui, mois après mois, se détériorent.

Mais assez parlé du contexte. Cet article vise également à initier la présentation de nos camarades qui forment le tissu de notre syndicat national.

La force d'un syndicat repose sur la richesse de sa composition : ce sont les femmes et les hommes, militants de longue date, qui contribuent à cette richesse et assurent le bon fonctionnement de notre organisation, solidement ancrée dans le maillage territorial.

C'est pourquoi, dans cette double page du FOE numéro 320, je souhaitais marquer le début des présentations de mes deux adjointes. Sans elles, notre organisation ne serait pas ce qu'elle est. Elles sont collectivement le cœur et le moteur de notre syndicat, prouvant chaque jour leur engagement sans faille au sein du SNPTP.

Bonne rentrée à tous.

### AMIAD RÉUNION D'INFORMATION

À la création de l'AMIAD, l'administration a décidé d'uniformiser les statuts des contractuels du domaine de la Cyber au sein de la DGA, COMCYBER et de la DGSE. Près de 600 ICT/TCT se sont vus proposer un contrat d'ASC sans présentation des Lignes Directrices de Gestion.

Céline BONY, SGUS de Rennes, Vannes et Coëtquidan et Nicolas COHEN, représentant FO de Bruz ont invité Yannick LE HELLOCO, élu à la CCPU et Florent XAVIER, correspondant FO des ICT/TCT pour

# Trois questions à nos adjointes

## Découvrez leur vision



Nadine Carré-Tea

**1** Quelles sont, selon vous, les principales missions d'un(e) adjoint(e) au secrétaire général d'un syndicat national et quelles qualités sont nécessaires pour réussir dans ce rôle ?

La première mission est d'être en capacité de seconder le secrétaire général. Pour cela, il faut être à son écoute et le soutenir en toutes circonstances.

Sur sa demande, prendre en charge les dossiers, participer à leur préparation, faire remonter les questions des camarades, participer à l'animation du Conseil national.

Tout dépend du secrétaire général, car il est important de pouvoir se compléter !

Sans être très originale, il faut être un bon camarade, faire preuve de générosité, de compréhension pour établir un lien de confiance.

Il est important d'être disponible et de ne pas trop compter son temps...

**2** Comment vos autres mandats syndicaux et votre parcours professionnel vous aident-ils à remplir vos fonctions d'adjoint(e) au secrétaire général ?

Être secrétaire de syndicat dans un environnement industriel est une vraie richesse car cela permet d'avoir une bonne vision des différents statuts de la filière technique, fonctionnaire et contractuelle.

Être représentant en FS peut apporter un plus dès lors qu'il est question de sujétion technique et de risque spécifique touchant les personnels techniques. Mais il faut être réaliste, multiplier les mandats quand on est adjoint



informer les agents des différences entre les statuts. Plus de 200 agents se sont rendus à la réunion d'information pour une meilleure connaissance du contrat proposé. Forte de cette réussite, dix jours plus tard, l'administration a fourni des compléments d'information leur permettant leur prise de décision. Les LDG des ASC de la Cyber sont toujours en attente de l'administration.

du secrétaire général n'est pas des plus confortables et j'aimerais que cette responsabilité puisse être assumée par d'autres militants, ce d'autant plus qu'un mandat en FS est très enrichissant et permet d'être au plus près des agents d'une autre façon.

Être représentant en CAP A permet d'avoir des échanges très utiles avec les représentants des grands employeurs. Au-delà de pouvoir mieux défendre les agents, cela permet d'échanger en réunion plénière ou en aparté sur les difficultés spécifiques des filières techniques et paramédicales.

**3** Sur quel sujet d'actualité travaillez-vous actuellement au sein du syndicat ?

Un projet de création d'un corps d'assistant d'ingénieur.

Rebecca Violino



**1** Quelles sont, selon vous, les principales missions d'un(e) adjoint(e) au secrétaire général d'un syndicat national et quelles qualités sont nécessaires pour réussir dans ce rôle ?

Il faut apporter tout le soutien nécessaire au secrétaire général durant son mandat en l'aidant dans les différents dossiers, travailler en équipe, prendre part aux décisions importantes au sein du Bureau national, pouvoir échanger sur des sujets ou réflexions en toute transparence avec lui, apporter de la bienveillance et contribuer au bon déroulement des Bureaux nationaux et Conseils nationaux. C'est un travail d'équipe, de l'écoute et une grande disponibilité.

**2** Comment vos autres mandats syndicaux et votre parcours professionnel vous aident-ils à remplir vos fonctions d'adjoint(e) au secrétaire général ?

Mes différents mandats (CSA Ministériel, CSA SSA, CSA BdD de Metz, CAP A) ainsi que ma fonction d'Interlocutrice principale du CMG de Metz m'apportent au quotidien des situations et dossiers différents dans les diverses chaînes d'emplois. Grâce à mes fonctions, je travaille en collaboration avec les différentes autorités, les syndicats locaux et les adhérents. Cela me permet d'apporter mes expertises de terrain au sein du Bureau national.

**3** Sur quel sujet d'actualité travaillez-vous actuellement au sein du syndicat ?

La PSC et les transformations en cours au sein du MINARM.



THIERRY  
**DEMANGE**  
Trésorier fédéral

Mes cher(e)scamarades,

De retour du congrès de Pau, vous m'avez accordé votre confiance en tant que trésorier fédéral de cette belle fédération FO Défense. C'est avec une certaine émotion que je rédige ce premier article pour le FOE.

Je me suis présenté lors de ma prise de parole le jour du congrès, mais pour ceux qui n'ont eu la chance d'être parmi nous, je vous réédite mes propos.

J'ai 57 ans, je suis marié depuis 35 ans, père de deux grandes filles et très fier d'avoir trois petits fils. Je remercie très sincèrement mon épouse et mes filles pour leur soutien qui m'a permis de prendre la décision de me porter volontaire sur le poste de trésorier fédéral FO Défense.

Un peu d'historique pour bien comprendre mon parcours de militant : ma première adhésion à FO Défense date de la fin des années 80. Adhérent FO depuis ce jour, j'ai vécu ma première restructuration en 1999, ce qui m'a convaincu de l'importance d'être syndiqué et de ne pas se retrouver seul pour faire face à l'administration dans des moments souvent difficiles et compliqués.

De ce fait je me suis engagé sur différents mandats (CHSCT, CAPSO et ensuite secrétaire de CHSCT, RPS). Puis début 2010 j'ai endossé le rôle de secrétaire adjoint de mon syndicat sur le site du SIAé de Toul (annexe de CF), pour en 2017 prendre la tête de ce même syndicat.

Mais en 2021, la ministre de l'époque annonce la fermeture du site pour fin 2024, et là encore l'adhésion syndicale a pris tout son sens,

pouvoir défendre les intérêts de nos agents. Avec ce rattachement à notre organisation syndicale Force Ouvrière, toutes les portes peuvent s'ouvrir, il suffit de les pousser intelligemment (Conseiller social du ministre, Administration centrale, Chef d'état-major, employeurs, élus).

Encore une fois, j'ai pris conscience de la puissance de notre organisation syndicale pour défendre l'intérêt de tous face aux situations complexes dans lesquelles se trouvent parfois certains de nos agents. Je suis très attaché aux valeurs humaines, au respect de chacun et j'œuvrerai dans ce sens, selon les termes que j'aime employer « Transparence, Bienveillance, Sérénité, Bon sens ».

Je succède donc à Matéo ROMERO DE AVILLA que je remercie très sincèrement au passage pour son investissement et bien sûr pour son aide très précieuse pour appréhender efficacement ce mandat.

Je mesure aujourd'hui toute la complexité de cette fonction et je prends donc ce poste de trésorier fédéral pour servir cette belle fédération FO Défense.

Mais je garde malgré tout à l'esprit que la situation reste fragile ; vous le savez tous Matéo a œuvré sans relâche lors du dernier mandat pour présenter un bilan sans dettes.

Je sais que cela reste fragile et veillerai en « bon père de famille » au bon fonctionnement de cette fédération. Je mets en place une charte dans ce sens et compte sur vous tous pour m'aider. Nous nous devons, chacun à notre niveau, d'adopter cet état



d'esprit pour pouvoir faire fonctionner cette fédération.

Je n'oublie pas d'associer Samia avec laquelle je collabore depuis ma prise de fonction et que je remercie pour son investissement sans faille.

Je prends dès aujourd'hui tout le sens de ce mandat pour les quatre années à venir.

Je ne doute pas un instant que cette nouvelle équipe fédérale avec laquelle je travaille depuis quelques mois mettra tout en œuvre pour avancer pour le bien commun de tous ; j'associe bien sûr nos assistantes, la cellule com, sans oublier nos chargés de mission, sans lesquels le fonctionnement de cette fédération serait impossible.

Une nouvelle équipe qui se veut soudée et à l'écoute de vous tous.

J'associe également l'équipe de nos ICMG, de nos SGUS et nos représentants de site qui sont la force même de notre syndicat, et bien sûr je n'oublie pas l'ensemble nos adhérents. Je vous remercie tous vivement.

Vive la fédération FO Défense

Vive le syndicat libre et indépendant !

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE NANCY

Le jeudi 23 mai s'est déroulée l'assemblée générale du bureau FO de la BdD de Nancy.

Jean Claude MORAND, secrétaire général a ouvert cette AG et en a profité pour rappeler que la section FO de Nancy créée en 2014, fêtait son dixième anniversaire.

Il a ensuite présenté le nouveau secrétaire général de FO Défense, Valéry MICHEL et le nouveau trésorier fédéral Thierry DEMANGE. Il a remercié de sa présence Frédéric NICOLAS, secrétaire de l'UD 54, avec lequel il collabore étroitement sur de nombreux dossiers.

Certains camarades avaient fait le déplacement de la BA 113 de

Saint-Dizier, du 1<sup>er</sup> régiment d'Épinal, de la région de Colmar et bien sûr les adhérents de la place de Nancy, sans oublier l'équipe ICMG de Metz.

Un moment pour se retrouver et faire le point sur l'année écoulée qui a été très riche. Un gros travail de terrain au plus près des agents sans oublier les deux gros dossiers qui



ont occupé le bureau de Nancy, à savoir la fermeture du site du SIAé de Domgermain et la fermeture du site Haxo de Nancy.

La transformation annoncée de la DAP prochainement occupera aussi le bureau de Nancy.

S'en est suivi un moment de partage autour d'un mange debout en toute convivialité.

Merci à tous pour ce moment fraternel.

## FERMETURE DU SITE DE DOMGERMAIN

Fin 2021, l'annonce tant redoutée tombe, la ministre de l'époque Florence PARLY confirme la fermeture de l'établissement de Domgermain.

Après 50 ans de bons et loyaux services, le site comptant plus de 450 personnels à la belle époque est passé du Génie dans les années 60 à l'ERM, puis au BSMAT, pour devenir finalement l'annexe du SIAé de Clermont-Ferrand.

La transformation est en route, mais nous sommes lucides, il s'agit bien, à terme, d'une fermeture d'établissement pure et dure.

FO se met rapidement en ordre de bataille et monte un dossier qui permettra d'être force de propositions (création d'un atelier de démantèlement, mise en place d'un atelier OAE et possibilité de prendre en charge le NH90 ou le H160) et met en lumière les nombreux atouts de cet établissement (compétence des personnels, hangar de nouvelle génération d'un coût de 16 millions d'euros, capacité à recevoir les hélicoptères de nouvelle génération, situation géographique). Tous les moyens sont déployés pour défendre ce site industriel et démontrer

en plus haut lieu son utilité et ses points forts. FO intervient jusqu'au conseiller social de la ministre de l'époque, mais cette décision reste figée.

Après une telle annonce le week-end est difficile, il faut rebondir de façon pertinente et cohérente. FO s'organise donc rapidement pour, cette fois, accompagner et soutenir les agents. L'avenir s'annonce bien sombre et compliqué, tant pour l'aspect matériel que pour l'aspect humain.

L'importance du syndicalisme prend alors tout son sens. Sans cette appartenance syndicale il aurait été impossible d'ouvrir toutes ces portes (employeurs, ATE, DRH AT, DRA AA, DRH MD, députés, sénateurs) et ainsi échanger de façon constructive pour apporter aux personnels des solutions de reclassement. Le travail s'avérait long et fastidieux et nous ne savions pas vraiment ce qu'il en résulterait.

Aujourd'hui FO peut être fier de son action qui a permis de reclasser chaque agent et surtout sur des postes qu'il fallait parfois adapter,



avec l'aide des employeurs, aux situations de chacun.

Concernant la production, le dernier hélicoptère a pu être livré dans les forces armées avec les quelques vingt « rescapés » du site.

Nous pouvons être fiers de nos agents pour le travail qu'ils ont accompli, malgré les difficultés de la situation. Oui, les agents de ce beau ministère ont un réel sens de la mission et un véritable attachement au MINARM; encore un bel exemple de l'importance de nos agents au sein de ce ministère.

FO, au plus près de ses adhérents continue à suivre la finalisation de chaque dossier même après le reclassement sur les différents sites.

FO restera un maillot fort au sein de nos établissements.

FO se veut libre et indépendant pour le bien de nos personnels.



# La protection sociale des acteurs de la Défense

**Depuis plus de 70 ans,**  
la MCDef vous protège à titre individuel et collectif,  
en santé comme en prévoyance.

**Mutuelle référencée par le ministère de la Défense**  
et spécialisée sur le secteur des industries de la Défense,  
de la sécurité et des hautes technologies,  
la MCDef met en oeuvre, en collaboration étroite avec  
les partenaires sociaux et les professionnels du secteur,  
des solutions d'avenir pour vous accompagner dans vos activités.

Concevoir la santé comme un bien social et l'associer à l'innovation et  
aux services, telle est la vision de la **MCDef, acteur de l'évolution du  
système de santé.**

**MCDef, mutuelle référencée par le Ministère de armées avec Fortégo**



**GROUPE KLESIA**

[www.mcdef.fr](http://www.mcdef.fr)

Mutuelle Civile de la Défense - SIREN 784 621 476  
Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du code de la mutualité  
Située 4, rue Georges Picquart - 75017 Paris